

nos industries pour leur donner une position plus forte qu'à l'heure actuelle sur les marchés mondiaux. Il ne permettra pas d'affecter des fonds à la recherche et au développement. Pourquoi, au nom du Ciel, l'inscrire au *Feuilleton*, sinon parce que le gouvernement cherche à faire croire aux Canadiens qu'il va faire quelque chose pour encourager la propriété canadienne de nos entreprises, ce qu'en fait il ne fait pas? Je ne vois aucune autre explication à ce produit de l'aberration mentale dont le ministre des Finances (M. Benson) a fait preuve au nom du gouvernement. Ce bill ne fera rien d'autre que de créer encore une agence d'aide aux sociétés privées, qui n'ont besoin d'aucune aide du gouvernement ou, si c'est le cas, qui reçoivent déjà une aide suffisante.

J'ai calculé le montant des subventions versées aux sociétés privées canadiennes par le Trésor public par la voie de différents programmes. La majorité d'entre elles sont d'appartenance étrangère. J'ai calculé qu'annuellement plus d'un milliard de dollars en deniers publics sont versés à des sociétés puissantes mais nécessiteuses que nous secourons constamment sous forme de subventions d'encouragement de subventions en capitaux, de subventions à la recherche, de subventions au développement, et de toutes les sortes de subventions imaginables. Le gouvernement va investir 250 millions de dollars dans cette entreprise afin d'apporter une aide accrue aux grandes sociétés, dont la plupart sont étrangères, et qui contrôlent déjà l'économie canadienne et, dans la plupart des cas, nuisent à son indépendance.

**M. Boulanger:** Qu'ont-elles fait pour le pays?

**M. Lewis:** Elles n'ont rien fait que le pays n'aurait pu faire lui-même.

Il est un mythe accepté des libéraux et des conservateurs: Le Canada aurait besoin d'investissements étrangers. Le député qui vient d'intervenir ne s'est livré à aucun calcul statistique. Si le ministre des Finances, qui s'y connaît, était honnête envers le Parlement et nos concitoyens, il nous dirait la vérité. Depuis quelques années, les investissements étrangers au Canada ont provoqué une perte sèche. Nous avons expédié à l'étranger, en bénéfiques, intérêts, frais de gestion et achats de brevets, plus qu'il n'a été investi directement de l'extérieur. Il est vrai que les sociétés d'appartenance étrangère sont en mesure d'accentuer leur contrôle et c'est ce qu'elles font, mais avec de l'argent canadien et non avec le leur.

• (2.40 p.m.)

La Ryerson Press a récemment été reprise par une firme américaine. Nous l'avons perdue. D'où venaient les capitaux permettant de reprendre cette société canadienne? Ils ne venaient pas de New York ou de Chicago, mais du marché canadien. Tout l'argent emprunté pour s'emparer de la maison d'édition Ryerson pour la faire passer sous le contrôle d'une importante société éditrice des États-Unis, provenait du marché monétaire canadien. C'est ce qui est arrivé au Canada. Cette histoire ridicule voulant que nous ayons besoin de capitaux étrangers est un mythe; elle est racontée un peu partout au pays par des gens avisés et colportée innocemment par des

[M. Lewis.]

citoyens qui devraient l'être davantage. Nous n'avons plus besoin d'investissements étrangers. Nous produisons plus d'épargnes que tout autre pays industriel occidental. Si ces épargnes et les placements auxquels elles pourraient donner lieu étaient canalisés dans la bonne direction et employés conformément à un programme d'intérêt public destiné au bien-être de la population canadienne, cette terrible prédominance du capital étranger se dissiperait en très peu d'années. Au cas où nous aurions besoin à un moment quelconque de capitaux supplémentaires de l'extérieur, il faudrait stipuler dans des lois que ces capitaux entrent au Canada sous forme de prêts et non comme capital-action.

Je rappellerais aux députés que le Canada est le seul pays occidental qui a admis l'investissement étranger sans limite, sans réglementation, sans permis. Chaque pays d'Europe et même des pays d'Asie comme le Japon ont établi des règlements en matière d'investissements étrangers qui exigent que l'investisseur obtienne une licence ou un permis. Nous avons établi des règlements dans le domaine bancaire et des communications, mais en général nous n'avons assujéti le capital étranger à aucune règle ni à aucune exigence en matière de permis. Les amendements que j'ai l'honneur de présenter au nom de mes honorables amis de Waterloo (M. Saltsman) et de Regina-Est (M. Burton) s'attaquent au cœur même de ce projet de loi. Au fond, nous proposons que ce bill, si médiocre soit-il, que cette corporation, si amorphe soit-elle, soient tenus de servir les intérêts des Canadiens, et non ceux des actionnaires et des investisseurs. C'est là l'essentiel de ces amendements. Notre plaidoyer ne sera pas entendu, je suppose, mais je préviens le gouvernement que les récents événements, électoraux pour ainsi dire, dans le comté de Brant et ailleurs, les récentes conclusions des sondages Gallup, démontrent que les Canadiens ont une conscience beaucoup plus nette de la situation économique du pays et une volonté beaucoup plus ferme de prendre en main leur destin économique.

Aux députés conservateurs de l'Ouest, je dis qu'il n'y a pas une région du pays, que ce soit l'Ouest, l'Est ou le centre, où des milliers de Canadiens ne deviennent chaque jour plus exédés par suite de l'exploitation permanente du pays par des capitalistes étrangers. C'est le premier problème que la Corporation aurait dû pouvoir affronter. Mais elle n'aura aucun pouvoir en ce qui concerne le rapatriement d'une partie de l'économie canadienne. Les ressources naturelles de notre pays resteront la propriété de sociétés étrangères et on continuera de les expédier à l'état brut ou demi-brut; une telle exportation entraîne l'exportation d'emplois, et laisse dans les provinces de l'Atlantique et dans certaines régions de l'Ouest et du Nord de l'Ontario des collectivités non viables, incapables de prospérer. Et à l'épuisement des ressources non renouvelables, lorsqu'on les a extraites du sol et expédiées partout au monde, les localités en question deviennent des villes fantômes. J'en ai vu dans tous les cantons de l'Est et ailleurs, en parcourant le pays.

Que fera la corporation pour atténuer les inégalités économiques au Canada? Encore une fois, rien. Si en 1961 nous avons proposé la création d'une caisse de développement du Canada, c'est que nous étions convaincus, et cette conviction s'est avérée chaque jour mieux fondée,